

CONCOURS DE CRÉATION POUR LES CLASSES  
en partenariat avec votre libraire, marrainé par Anne Brouillard

## MAISONS DE PAPIER, MAISONS RÊVÉES

Une rencontre  
avec Anne Brouillard  
pour les 3 grands gagnants!

Des bibliothèques  
de 15 livres à gagner!

Pastel  
*l'école des loisirs*

# Règlement *l'école des loisirs*

## LIBRAIRIE LA CARLINE

### Article 1<sup>er</sup> : Les sociétés organisatrices

La LIBRAIRIE LA CARLINE (13 Bd des Martyrs de la Résistance, 04300 FORCALQUIER) et la société anonyme *l'école des loisirs* (11 rue de Sèvres, 75006 Paris - RCS : B300570181) organisent conjointement, du 15 septembre 2022 au 15 avril 2023 minuit, un concours sans obligation d'achat.

### Article 2 : Les participants

L'offre de participation s'adresse aux groupes d'enfants des écoles, bibliothèques, centres aérés, IMP...

### Article 3 : Le déroulement du concours

L'objet du concours est de réaliser une œuvre en volume (n'excédant pas la taille d'une boîte de 50 x 35,5 x 17 cm) mettant en scène Killiok et Véronica, les héros de notre marraine Anne Brouillard, dans une pièce tirée d'un album emblématique de notre maison, album figurant dans les sélections thématiques présentées dans le livret pédagogique accompagnant le projet. Cette création sera remise à la LIBRAIRIE LA CARLINE au plus tard le 15 avril 2023. Chaque participant devra compléter un **bulletin de participation** (ci-après) qu'il devra impérativement retourner à la LIBRAIRIE LA CARLINE au plus tard le 15 janvier 2023.

Les créations devront être accompagnées d'une **fiche de renseignements** (ci-après) comportant obligatoirement le nom de l'établissement, le niveau de la classe ou l'âge moyen du groupe concerné, le nom et la signature de l'enseignant, et la liste des livres de la sélection thématique sur la maison publiés à *l'école des loisirs* et étudiés dans le cadre du concours. Cette fiche devra être remise à la librairie en même temps que l'œuvre. **Toute création non accompagnée de ce document ne saurait être prise en considération.**

Le **Jury de la LIBRAIRIE LA CARLINE** se réunira au plus tard le lundi 15 mai 2022 afin d'élire une œuvre gagnante et de choisir les dix classes qui se verront remettre un lot de livres cadeaux. Ce Jury sera composé de personnes représentant soit la librairie, l'éditeur, le corps enseignant, des bibliothécaires, artistes, etc. Il déterminera les œuvres gagnantes en fonction de la qualité artistique de leur réalisation, des références à l'univers d'Anne Brouillard et à l'album choisi pour mettre en scène ses personnages, et de l'originalité de la proposition. Les classes ou groupes gagnants, représentés par leur enseignant, seront avisés par la librairie du palmarès du concours. Le jury aura tout pouvoir pour trancher sans appel toutes difficultés ou contestations pouvant survenir à l'occasion de l'attribution des lots (10 lots maximum par librairie). L'œuvre gagnante sera mise en scène dans la vitrine de la librairie par les libraires qui communiqueront des photos de l'installation à *l'école des loisirs* d'ici le 15 mai 2023 au plus tard.

Le **Grand Jury** se réunira le 17 mai 2023 à *l'école des loisirs* pour départager les vitrines et désignera trois œuvres gagnantes (dont obligatoirement une œuvre d'une classe de niveau maternelle).

#### Article 4 : La dotation

Les 10 gagnants désignés par le Jury de la LIBRAIRIE LA CARLINE remporteront une bibliothèque de 15 livres souples de *l'école des loisirs*. Il ne sera remis qu'un seul prix par classe ou groupe d'enfants. Ces lots ne sont ni cessibles, ni échangeables. Ils ne peuvent faire l'objet d'une contrepartie financière ou de quelque nature que ce soit. Les sociétés organisatrices se réservent le droit de remplacer cette dotation par une dotation de même valeur sans que leurs responsabilités puissent être engagées.

**Les 3 classes gagnantes et les librairies correspondantes auront la joie de recevoir Anne Brouillard courant juin 2023.**

#### Article 5 : Les œuvres

Les œuvres non réclamées à la LIBRAIRIE LA CARLINE au plus tard le 8 juillet 2023 seront considérées comme abandonnées. La liste des classes ou groupes gagnants et leurs œuvres pourront éventuellement faire l'objet d'une publication dans la presse et seront mis en avant sur les réseaux sociaux de *l'école des loisirs* sans que ces publications puissent faire l'objet d'une quelconque rémunération.

#### Article 6 : Dépôt du règlement, litiges

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Il est disponible pendant toute la durée de l'opération dans les locaux de la LIBRAIRIE LA CARLINE (13 Bd des Martyrs de la Résistance, 04300 FORCALQUIER), et sur le site de *l'école des loisirs* : [www.ecoledesloisirs.fr](http://www.ecoledesloisirs.fr) dans la rubrique CONCOURS. Tout litige concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement sera tranché souverainement par les sociétés organisatrices qui se réservent le droit de modifier ou d'annuler ce concours en cas de force majeure ou si les circonstances l'exigent, et ce sans dédommagement de quelque nature que ce soit.

#### Article 7 : Informatique et liberté

Conformément aux dispositions de l'article 26 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le participant bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant et peut demander par simple lettre que ses coordonnées soient radiées de cette liste et ne soient plus communiquées à des tiers.



**FICHE DE RENSEIGNEMENTS  
À JOINDRE À LA CRÉATION RÉALISÉE PAR LES ENFANTS (\*)**

Concours de création collective

**Maisons de papier, maisons rêvées**

Du 15 septembre 2022 au 15 avril 2023

École/Établissement \_\_\_\_\_

Nom de la personne responsable du projet \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_

Niveau de classe \_\_\_\_\_ Nombre d'enfants \_\_\_\_\_

Titre de l'œuvre \_\_\_\_\_

Pièces à joindre :

- titre du / des livre(s) choisi(s) :
- l'œuvre réalisée par les enfants

Utilisez l'espace ci-dessous pour nous expliquer votre projet en détails  
(livres lus, ressources utilisées, intégration du projet dans la vie de classe, effets constatés  
sur le groupe, quelques photos des enfants en situation, remarques et suggestions  
pour la prochaine édition du concours) :





Nom et signature du responsable précédés de la mention « lu et approuvé »

Renseignements :

LIBRAIRIE LA CARLINE 13 Bd des Martyrs de la Résistance, 04300 FORCALQUIER  
librairie@lacarline.fr

Madame, Monsieur,

Les éditions *l'école des loisirs* et la LIBRAIRIE LA CARLINE convient les écoles, bibliothèques, centre aérés, IMP, crèches et haltes-garderies, à participer à un concours de créations collectives qui a pour titre :

## Maisons de papier, maisons rêvées

Du 15 septembre 2022 au 15 avril 2023  
Délibération du grand jury le 17 mai 2023

**Le projet :** L'objet du concours est de **réaliser une œuvre en volume** (n'excédant pas la taille d'une boîte de 50 x 35,5 x 17 cm) **mettant en scène Killiok et Véronica, les héros de notre marraine Anne Brouillard, dans une pièce tirée d'un album emblématique de notre maison**; album faisant partie des sélections thématiques présentées dans le livret pédagogique accompagnant le projet. Cette création sera remise à la LIBRAIRIE LA CARLINE au plus tard le 15 avril 2023.

### Les prix :

1. Les trois vainqueurs du grand jury recevront **Anne Brouillard dans leur classe en juin 2023.**
2. Les 10 classes gagnantes de chaque jury librairie recevront **une bibliothèque de 15 livres.**

En vous souhaitant bonne chance et beaucoup de plaisir à lire, imaginer, créer et participer !  
**Renseignements :** Remise du règlement du concours à tout intéressé qui en fait la demande.



Bulletin de participation au concours de création collective

## Maisons de papier, maisons rêvées

**À retourner à la LIBRAIRIE LA CARLINE avant le 15 janvier 2023**

LIBRAIRIE LA CARLINE  
13 Bd des Martyrs de la Résistance  
04300 FORCALQUIER  
librairie@lacarline.fr



Mme/M. \_\_\_\_\_ Classe/Niveau \_\_\_\_\_

École/Établissement (nom et adresse)

Adresse électronique (obligatoire)

S'inscrit au concours **Maisons de papier, maisons rêvées** organisé par la LIBRAIRIE LA CARLINE et *l'école des loisirs*.

Tout bulletin non lisiblement complété ne pourra être pris en considération (illisible, raturé, incomplet).